

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 OCTOBRE 2014**

BOULANGERIE

Après deux ans et demi de présence, Mr et Mme Breuilly, gérants de la boulangerie, ont décidé de résilier au 31 octobre le contrat de location gérance passé avec la commune.

Mme ROUGE, gérante du Baz'art, et qui souhaite donner une autre dimension à son actuel commerce, a soumis une proposition de reprise à la Mairie.

RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE

Lors du conseil du 21 juillet, les élus avaient pris connaissance des intentions architecturales des trois candidats retenus. Leur choix s'est porté sur le cabinet d'architectes BOULANGER-LE DENMAT DE Tréguieux.

LIGNE DE TRESORERIE

Le conseil donne son accord au renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 60 000 € auprès du Crédit Agricole.

PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE ET ACCES A LA CHAPELLE SAINT-NICOLAS

Le conseil accepte les devis établis par le Syndicat de voirie pour :

- le raccordement des eaux usées et pluviales du nouveau local et pour la mise en œuvre d'enrobé pour un montant TTC de 6 849. 91 €
- le décaissement et l'empierrement du chemin d'accès à la chapelle Saint-Nicolas pour un montant TTC de 3 178. 90 €

VOIRIE LANVELLEC

Le devis établi par F. LE BRIQUER pour la pose d'un drain dans la descente de Lussunvez est retenu pour un montant TTC de 6 099. 12 € S'agissant d'une voirie d'intérêt communautaire, un dossier de demande de fonds de concours va être déposé auprès de Lannion Trégor Communauté.

FACADE DU BAZ'ART

Au vu du dossier de recommandations architecturales dressé par la Chargée d'études couleur et patrimoine du Pact 35, des devis vont être demandés auprès de différentes entreprises de maçonnerie, peinture et couverture.

FONDS DE CONCOURS EN INVESTISSEMENT

La répartition du fonds de concours en investissement par LTC fait apparaître pour la commune un montant de 11 067 € Afin de bénéficier de ce FCI, les projets suivants seront présentés à la communauté :

- travaux suite à la tempête Ulla
 - travaux sur le mur du cimetière
 - acquisition d'un broyeur, de panneaux de signalisation et de décorations de Noël
- Pour un total HT de 18 672. 53 €

DECORATIONS DE NOEL

Afin de procéder à la rénovation de certains décors, le devis présenté par la société CEF de Lannion pour la fourniture de différents matériels est accepté pour un montant de 1 966. 70 € TTC.

Le Maire,
H. GUELOU